

# OBSERVATOIRE DE L'ENDETTEMENT DES MÉNAGES

Mars 2008  
20<sup>ème</sup> Rapport Annuel

## **L'ENDETTEMENT DES MÉNAGES EN NOVEMBRE 2007**

**1ère partie :  
La photographie des ménages endettés**

**Pr Michel MOUILLART  
de l'Université Paris X Nanterre**



## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
<b>I. LA DIFFUSION DE L'ENDETTEMENT</b>	<b>7</b>
<b>II. LES CHARGES DE L'ENDETTEMENT</b>	<b>15</b>
<b>III. DES SITUATIONS D'ENDETTEMENT PARTICULIERES</b>	<b>19</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>39</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>41</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>145</b>



La photographie des ménages endettés que propose la vingtième vague de l'enquête réalisée par la SOFRES pour l'Observatoire de l'Endettement des Ménages a été prise en novembre 2007.

L'enquête a été réalisée par voie postale auprès d'un échantillon représentatif de ménages français :

- 8 003 panélistes ont ainsi été consultés, 5 343 ayant répondu dans les délais ;
- le taux de réponse est élevé (66,8 %), compte tenu du nombre de dossiers utiles obtenus.

La taille de l'échantillon disponible autorise ainsi l'étude de sous populations spécifiques dès lors cependant que leur taille est suffisante (annexe 3). Mais il est bien évident que dans ce cas, la possibilité de croisement de critères multiples est très limitée.

La photographie que révèle l'Observatoire de l'Endettement des Ménages fait alors ressortir quelques conclusions principales :

- après le relèvement du taux de détention des crédits par les ménages constaté entre 1995 et 2001, une rupture avait été constatée en 2002 et s'était confirmée en 2003 : 49.7 % des ménages étaient endettés en 2003 contre 52.9 % deux ans plus tôt (51.8 % en 2000). Alors que le taux de diffusion des crédits immobiliers fléchissait depuis cinq années, ce sont les mouvements du taux de détention des crédits à la consommation qui ont décidé du profil du taux global de détention ;
- depuis 2004, en revanche, le taux global de détention s'est relevé pour s'établir au-dessus de 50 %. La diffusion des crédits immobiliers s'est redressée : autant en raison d'une plus large détention des crédits pour l'accession à la propriété que du fait du relèvement de l'usage des crédits pour les travaux ou pour l'investissement immobilier. Et l'usage des crédits à la consommation s'est largement répandue : en moyenne, plus du tiers des ménages disposent désormais de tels crédits ;
- parallèlement, la diffusion du découvert bancaire se maintient à niveau élevé : 24.1 % des ménages y font appel en 2007 contre 22.8 % en 2002 (respectivement 35.5 % et 34.6% si on se limite aux seuls ménages endettés). Cela illustre bien sûr la fragilisation d'une partie des ménages endettés sous l'effet de la dégradation de leur environnement : ils accumulent alors toutes les facilités de paiement pour faire face aux dépenses de la vie courante. Mais c'est aussi le résultat de la diffusion d'habitudes de consommation nouvelles parmi les ménages :

pour une grande partie d'entre eux, le recours aux facilités de paiement constitue désormais une pratique normale et habituelle ;

- cependant, les ménages n'envisagent pas de réduire leur recours aux crédits à l'avenir. En 2007, en effet, 5.9 % des ménages déclaraient avoir l'intention de souscrire un crédit immobilier dans les six mois, contre 4.9 % il y a un an : on a donc retrouvé le niveau élevé des intentions déclarées en 2005 (à savoir 6.0 %). Les intentions concernant la souscription de nouveaux crédits à la consommation se sont aussi relevées : 5.1 % en 2007 contre 4.5 % il y a un an ... et 4.8 % en 2005, lorsque l'horizon paraissait dégagé pour les ménages ;
- si le sentiment d'une dégradation du rapport à l'endettement s'est renforcé en 2007, c'est donc beaucoup plus en raison de la détérioration de l'environnement économique général des ménages que de conditions spécifiques à l'endettement (niveau des taux, alourdissement des charges de la dette ...). D'ailleurs, les ménages ont eu le sentiment que leur situation financière s'était nettement dégradée par le passé. Et ils sont, en outre, moins fréquemment convaincus qu'il y a un an que leur situation financière s'est stabilisée ;
- ils sont donc moins confiants sur le niveau de leur budget et la proportion de ceux qui déclarent que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires est maintenant élevée ;
- il n'est donc pas surprenant, dans ces conditions, que l'appréciation portée par les ménages endettés sur le poids de leurs charges de remboursement se soit détériorée de façon sensible : 17.9 % d'entre eux considèrent ces charges trop ou beaucoup trop élevées (pour 6.2 %, elle sont beaucoup trop élevées). L'Observatoire n'avait encore pas eu à connaître une telle détérioration.

## I. LA DIFFUSION DE L'ENDETTEMENT

Depuis quelques années, le poids de l'immobilier dans l'endettement global des ménages se redresse, avec la reprise vigoureuse des flux de l'accession à la propriété et une vitalité de l'investissement locatif privé qui ne se dément pas. Pour autant, c'est encore la détention des crédits à la consommation qui est la plus répandue parmi les ménages (Tableau 1) :

— 58.9 % des ménages endettés détiennent, au moins un crédit immobilier. Et plus précisément, 36.2 % des ménages endettés le sont au titre de l'immobilier seulement ; alors que 22.7% des ménages endettés détiennent au moins un crédit immobilier et des crédits à la consommation. Cependant, que 41.1 % des ménages endettés ne le sont qu'à raison de crédits à la consommation ;

— lorsque les ménages ne détiennent que de l'endettement immobilier, une part importante d'entre eux ne réalise qu'une opération à la fois : 85.9 % des ménages endettés au seul titre de l'immobilier (31.1 % des ménages endettés) sont dans cette situation ; 63.0 % parce qu'ils accèdent (seulement) à la propriété, 8.0 % parce qu'il réalisent (seulement) des travaux d'amélioration et d'entretien et 14.9 % parce qu'ils réalisent (seulement) une autre opération immobilière (acquérir le terrain, financer le parking ou le garage, principalement et financer un autre logement, en résidence secondaire ou en immobilier de rapport, aussi). Mais 14.1 % des ménages endettés au seul titre de l'immobilier (5.1 % des ménages endettés) réalisent conjointement plusieurs opérations immobilières ; 1.8 % des ménages endettés au seul titre de l'immobilier (0.6 % des ménages endettés) accumulent même toutes les possibilités d'endettement à ce titre (accéder à la propriété, réaliser des travaux et acquérir un autre logement ou un autre bien foncier ou immobilier) ;

— lorsque les ménages sont endettés au double titre de l'immobilier et de la consommation, c'est encore une part importante d'entre eux qui ne réalise qu'une opération immobilière à la fois : 84.6 % des ménages endettés à ce double titre (19.2 % des ménages endettés) sont dans cette situation ; 61.7 % parce qu'ils accèdent à la propriété, 14.5 % parce qu'ils réalisent des travaux d'amélioration et d'entretien et 8.4 % parce qu'ils réalisent une autre opération immobilière. Ainsi 15.4 % des ménages endettés à ce double titre réalisent conjointement plusieurs opérations immobilières ; 0.8% des ménages endettés à ce double titre (0.2 % des ménages endettés) accumulant même toutes les possibilités d'endettement.

Un examen de la fréquence d'utilisation du découvert bancaire (tableau 1) permet de vérifier qu'en général celle-ci est toujours beaucoup plus élevée pour ceux des ménages qui disposent de crédits à la consommation :

**Tableau 1 : La diffusion de l'endettement**

En pourcentage

Novembre 2007

Univers concerné	Taux de détention	Poids parmi les endettés	Répartition selon le statut d'occupation du logement			Part de ceux qui utilisent le découvert bancaire
			locataires hors HLM	locataires HLM	propriétaires et accédants	
Ensemble des ménages	100.0	—	27.0	12.9	60.1	24.1
dont :						
• endettés	52.0	100.0	22.1	10.7	67.2	35.5
• non endettés	48.0	—	32.3	15.3	52.4	11.6
dont :						
• crédit immobilier seulement	18.8	36.2	6.9	1.5	91.6	21.6
• crédit immobilier et autres crédits	11.8	22.7	5.1	1.3	93.6	42.3
• autres crédits seulement	21.4	41.1	44.7	24.0	31.3	44.0
dont <sup>(1)</sup> :						
• résidence principale seulement	11.9	22.8	—	—	100.0	23.6
• travaux seulement	1.5	2.9	9.9	2.9	87.2	14.0
• autres biens seulement	2.8	5.4	34.0	8.3	57.7	13.3
• résidence principale et travaux	1.5	2.9	—	—	100.0	27.8
• résidence principale et autres biens	0.8	1.5	—	—	100.0	17.1
• résidence principale et autres crédits	7.3	14.0	—	—	100.0	43.6
• travaux et autres crédits	1.7	3.3	8.3	3.0	88.6	33.4
• autres biens et autres crédits	1.0	1.9	44.9	10.6	44.5	25.6
• résidence principale, travaux et autres crédits	1.1	2.1	—	—	100.0	50.4
• autres crédits seulement	21.4	41.2	44.7	24.0	31.3	44.0

(1) La décomposition n'est pas exhaustive. Les combinaisons les moins répandues n'étant renseignées que sur des effectifs insuffisants pour être analysées. Mais au total, les combinaisons retenues ici recouvrent 98.0 % des ménages endettés.

— alors que 11.6 % des ménages non endettés utilisent le découvert bancaire, 21.6 % de ceux des ménages qui ne disposent que de crédits immobiliers sont dans cette situation : plus précisément, 14.0 % des ménages seulement endettés pour des travaux, 13.3 % des ménages seulement endettés pour les autres biens... ;

— mais lorsque les ménages disposent de crédits à la consommation, la fréquence d'utilisation du découvert bancaire s'élève de manière très significative : 44.0 % des ménages qui ne détiennent que des autres crédits et 42.3 % de ceux qui détiennent des crédits immobiliers et des autres crédits utilisent le découvert bancaire ;

— d'ailleurs, lorsque les ménages accèdent à la propriété et font appel à des autres crédits, ils sont 43.6 % à utiliser le découvert bancaire.

L'examen de la diffusion de l'endettement parmi les ménages et de ses formes éclaire alors bien les stratégies qui sont les leurs et les contraintes auxquelles ils se heurtent :

— suivant leur place dans le cycle de vie et/ou la nature de leurs préférences inter temporelles, les ménages vont éventuellement formuler des projets, projet immobilier à dimension patrimoniale ou projet de consommation à inscription dans un style de vie. L'usage des crédits se concevant alors, pour le ménage, dans le cadre d'une stratégie volontaire d'anticipation de revenus futurs : sauf erreur(s) d'anticipation ou accident(s) de la vie, cet usage ne devrait pas conduire le ménage hors des limites du tolérable ou du supportable lorsqu'il s'agit d'apprécier le poids des charges de remboursement des emprunts contractés à cet effet ;

— certains ménages sont contraints cependant à l'usage des crédits à la consommation pour pallier les insuffisances du revenu courant. Ils ont alors, en outre, fréquemment recours au découvert bancaire. Ils ne contrôlent plus, dès lors, facilement ni le niveau de l'endettement ni le poids des charges qu'il entraîne. Tel sera le cas lorsqu'un accident bouleverse la bonne réalisation du projet (immobilier ou de consommation). Et, en général, lorsque l'insuffisance du budget familial est révélée.

La photographie des ménages endettés en novembre 2007 (tableau 2 et annexe 4) illustre toujours bien cela, même si les profils d'endettement qui sont représentés ici ne sont pas d'une grande pureté.

**Tableau 2 : La détention des crédits par les ménages**

En pourcentage				Novembre 2007		
Univers concerné	Crédit immobilier seulement	Crédit immobilier et autres crédits	Autres crédits seulement	Au moins un crédit	Accession à la propriété	Découvert bancaire
<b>Zone de résidence</b>	18.8	11.8	21.4	52.0	23.0	24.1
• communes rurales	24.3	16.2	19.6	60.1	31.8	25.8
• 2 à 20 000 habitants	16.5	13.8	20.3	50.6	22.9	22.0
• 20 à 100 000 habitants	17.7	9.7	23.3	50.7	19.1	21.6
• plus de 100 000 habitants	15.9	9.0	23.2	48.1	18.9	25.4
• agglomération parisienne	18.6	9.6	20.6	48.8	19.8	23.0
<b>Nombre d'enfants au foyer</b>	18.8	11.8	21.4	52.0	23.0	24.1
• sans enfant	14.0	8.2	21.1	43.3	14.5	19.3
• un enfant	29.8	16.7	25.2	71.7	39.7	35.1
• deux enfants	33.6	26.3	19.2	79.1	53.0	38.5
• trois et quatre enfants	37.3	29.7	20.5	87.5	56.7	44.6
• cinq enfants et plus	—	—	—	—	—	—
<b>PCS du chef de famille</b>	18.8	11.8	21.4	52.0	23.0	24.1
• agriculteur	34.8	15.6	12.7	63.1	35.7	26.0
• commerçant, artisan	29.6	16.9	18.5	65.0	33.9	39.0
• cadre, profession libérale	38.9	16.9	13.4	69.2	41.9	25.0
• profession intermédiaire	27.7	19.4	23.9	71.0	38.3	31.9
• employé	18.5	13.0	29.9	61.4	26.1	33.4
• ouvrier	22.4	18.1	27.7	68.2	34.8	37.7
• retraité	6.8	4.8	18.6	30.2	5.4	9.3
• autre inactif	9.1	1.5	18.6	29.2	6.3	31.7
<b>Situation familiale</b>	18.8	11.8	21.4	52.0	23.0	24.1
• marié	23.3	16.3	20.0	59.6	29.6	22.4
• en concubinage	21.2	16.6	32.3	70.1	31.5	43.8
• célibataire	16.1	4.6	21.3	42.0	16.2	25.8
• divorcé (e)	12.3	6.1	25.6	44.0	13.2	23.7
• veuf (ve)	4.7	3.3	13.9	21.9	3.3	10.8
<b>Age du chef de ménage</b>	18.8	11.8	21.4	52.0	23.0	24.1
• moins de 25 ans	5.4	2.5	28.0	35.9	6.3	44.0
• 25 à 34 ans	25.7	13.7	25.3	64.7	35.6	38.5
• 35 à 44 ans	34.1	21.5	20.4	76.0	47.8	34.9
• 45 à 54 ans	23.7	16.4	25.2	65.3	29.0	28.0
• 55 à 64 ans	14.5	9.0	20.2	43.7	11.2	16.8
• 65 ans et plus	4.6	3.6	17.5	25.7	3.2	8.4
<b>Statut d'occupation</b>	18.8	11.8	21.4	52.0	23.0	24.1
• propriétaire	28.5	18.5	11.1	58.1	38.2	18.4
• locataire HLM	2.2	1.2	39.8	43.2	—	33.3
• autre locataire	4.8	2.2	35.5	42.5	—	32.2

L'endettement est le plus largement répandu dans les communes rurales et sa diffusion est la plus faible dans les communes de plus de 100 000 habitants, voire dans l'agglomération parisienne. Lorsque le taux de détention d'au moins un crédit est le plus élevé (respectivement le plus faible), on vérifie alors que l'endettement immobilier, seul ou accompagné d'autres crédits, est plus fréquemment utilisé (respectivement moins fréquemment) : et cela, essentiellement sous l'effet de la diffusion de l'accession à la propriété, compte tenu bien évidemment du poids qui est le sien dans l'endettement immobilier des ménages (75.2 % des ménages qui détiennent au moins un crédit immobilier accèdent à la propriété).

Ainsi, une certaine forme d'opposition géographique entre les deux modèles d'endettement principaux s'observe et résiste aux évolutions constatées au cours des dernières années :

— l'endettement immobilier des ménages "ruraux" qui financent l'achat ou l'entretien d'une résidence principale et qui s'accompagne d'autres crédits afin de financer l'équipement du logement ou du ménage (équipement de transport, lorsque la résidence principale est éloignée du centre-ville ou du lieu de travail...) ou pour pallier des insuffisances de trésorerie (dans ce cas le recours aux autres crédits est associé à celui du découvert bancaire) ;

— l'endettement à la consommation des ménages "urbains", bien souvent locataires, qui illustre un choix de mode de vie ou le poids des contraintes que fait peser l'insuffisance des revenus courants (le recours au découvert bancaire sera alors associé à cette situation).

Les conséquences du mouvement global de désendettement des ménages qui s'était observé durant la première moitié des années 90 (Tableau 3) ont bien sûr été largement gommées depuis.

Mais la modification des comportements d'endettement des ménages avaient alors été sensible et elle avait conduit à un rééquilibrage des poids relatifs de l'endettement immobilier et des crédits à la consommation.

- entre 1991 et 1995, le taux de détention d'au moins un crédit avait nettement reculé, de 2.5 points en passant de 51.6 % à 49.1 % : soit le point le plus bas en matière de diffusion de l'endettement des ménages que l'Observatoire a eu à connaître ;
- cette évolution s'est alors produite sous l'effet principal d'une contraction dans la diffusion des crédits à la consommation (de 30.6 % en 1991 à 27.3 % en 1995) ;
- alors que la diffusion des crédits immobiliers n'a que faiblement reculé durant cette période, passant de 32.5 % à 31.9 % des ménages.

**Tableau 3 : Les évolutions récentes de la diffusion de l'endettement**

En pourcentage	(en novembre de chaque année)																		
Taux de détention	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Ménages endettés	52.8	50.9	51.6	50.9	50.3	50.0	49.1	49.8	50.2	50.7	50.4	51.8	52.9	51.3	49.7	50.2	52.6	50.9	52.0
dont :																			
• crédit immobilier seulement	20.7	22.6	21.0	21.6	21.1	21.0	21.8	20.8	18.4	18.1	18.3	17.3	17.5	17.2	16.5	17.2	18.1	18.3	18.8
• crédit immo. et autres crédits	12.9	11.1	11.5	11.2	11.4	11.1	10.1	11.0	11.4	11.2	10.7	11.3	11.6	12.0	12.0	11.9	12.4	11.9	11.8
• autres crédits seulement	19.2	17.2	19.1	18.1	17.8	17.9	17.2	18.0	20.4	21.4	21.4	23.2	23.8	22.1	21.2	21.1	22.1	20.7	21.4
dont :																			
• avec au moins un crédit immo	33.6	33.7	32.5	32.8	32.5	32.1	31.9	31.8	29.8	29.3	29.0	28.6	29.1	29.2	28.5	29.1	30.5	30.2	30.6
- acquisition résid. principale	24.3	24.4	24.3	24.2	24.5	24.1	24.2	23.5	23.3	22.7	22.2	22.6	22.3	22.4	21.8	22.4	22.9	22.9	23.0
- acquisition autre logement	6.5	6.7	5.8	6.1	7.1	6.8	6.7	7.3	4.1	4.0	4.2	4.3	4.0	3.9	3.9	4.2	4.8	5.0	4.7
- acquisition autre immobilier	1.4	1.4	1.2	1.4	1.8	1.6	1.1	1.6	1.0	1.1	1.2	1.0	0.9	1.0	1.2	1.2	1.3	1.3	1.7
- crédits travaux	7.1	7.4	6.6	6.7	6.5	6.4	6.7	7.0	5.5	6.0	5.6	5.0	5.5	5.9	5.6	5.3	6.6	6.0	6.3
• avec au moins un autre crédit	32.1	28.3	30.6	29.3	29.2	29.0	27.3	29.0	31.8	32.6	32.1	34.5	35.4	34.1	33.2	33.0	34.5	32.6	33.2

Le relèvement du taux de détention d'un crédit qui s'amorce dès 1995 et se poursuit jusqu'en 2001 a alors provoqué un rééquilibrage des poids relatifs des différentes composantes de l'endettement. Il a en effet surtout été porté par un recours plus large aux crédits à la consommation:

— la diffusion de l'accession à la propriété s'est tassée durant cette période même si elle a amorcé une relative stabilisation dès 2000 ;

— l'endettement pour le financement de l'acquisition d'un autre logement ou d'un autre bien immobilier paraissant maintenant stabilisé. Mais dans l'ensemble, le taux de diffusion de l'endettement immobilier a fortement reculé entre 1995 et 2001, passant de 31.9 à 29.1 % des ménages ;

— et seule la détention des autres crédits s'est donc vraiment redressée. Ainsi, alors que le taux de diffusion des crédits à la consommation était descendu à 27.3 % en 1995, ce sont 35.4 % des ménages qui détiennent de tels crédits en 2001. Les ménages font maintenant largement recours à ces crédits afin de financer des projets de consommation (la montée de l'endettement des « seniors » en a constitué une formidable illustration, par exemple). Mais une nouvelle utilisation des crédits à la consommation s'est aussi répandue durant ces années : faire face aux dépenses de la

vie courante et donc compenser de façon souvent régulière l'insuffisance des ressources courantes des ménages.

Le recul du taux de diffusion des crédits à la consommation observé entre 2001 et 2003 est venu interrompre la dynamique de reprise constatée durant la seconde moitié des années 90 :

- le taux de diffusion des autres crédits perd en effet 2.2 points, passant de 35.4 % en 2001 à 33.2 % en 2003. Il entraîne alors dans son sillage le taux global d'endettement des ménages qui recule de 52.9 % à 49.7 % durant ces années ;
- alors que dans le même temps le taux de diffusion des crédits immobiliers demeure pratiquement inchangé.

Depuis, le taux global de détention des crédits se maintient à niveau élevé, après le redressement constaté entre 2003 et 2005 :

- l'usage des crédits à la consommation s'est largement répandu : en moyenne, plus du tiers des ménages disposent désormais de tels crédits ;
- alors que le recours aux crédits immobiliers se développe lentement, sous l'effet de la diffusion de l'accession à la propriété.

Ces évolutions dans l'usage des crédits de trésorerie n'ont pas, cependant, altéré les déterminants fondamentaux du recours à l'endettement par les ménages :

- par exemple, l'opposition géographique entre les modèles principaux s'est confirmée ;
- la modification de l'équilibre entre composantes de l'endettement qui a dessiné un paysage nouveau ne s'est cependant pas accompagné d'un bouleversement des comportements.

En raison de la place que le financement des projets immobiliers (et principalement les projets d'accession à la propriété) occupe dans l'endettement des ménages, la diffusion de l'usage des crédits est par exemple toujours la plus large chez les couples mariés :

- ainsi, les couples mariés et surtout les couples non mariés qui accèdent plus fréquemment à la propriété que les autres ménages suivent plus volontiers le modèle de l'endettement immobilier, alors que les célibataires plus souvent locataires suivent celui de l'endettement à la consommation. D'ailleurs, les couples non mariés qui accordent une grande importance à la dépense immédiate

accentuent les traits de ce dernier modèle : un fort taux de détention des autres crédits seuls (et du découvert bancaire) ;

— de ce point de vue l'effet de l'âge est redondant : les très jeunes ménages optent pour le modèle de l'endettement à la consommation ; et entre 25 et 44 ans, et surtout entre 35 et 44 ans, l'arrivée des enfants et la situation (saturation et prix élevé) du parc locatif poussent à l'accession à la propriété, cette dernière s'accompagnant souvent de l'usage des autres crédits dans le but d'équiper le logement ou le ménage et du découvert bancaire lorsque les ressources sont faibles ; le vieillissement du ménage fait alors progressivement disparaître les causes de l'endettement.

Aussi n'est-il pas surprenant de constater que le taux de détention des crédits s'élève avec le nombre d'enfants : 87.5 % des ménages avec trois enfants et plus sont endettés (une proportion près de deux fois supérieure à celle qui s'observe chez les ménages sans enfant), essentiellement en raison de la diffusion de l'accession à la propriété (dans une proportion de près de 4 fois supérieure). D'autant que les ménages avec trois enfants et plus font beaucoup plus fréquemment que les autres appel aux crédits de trésorerie (50.2 % d'entre eux contre 29.3 % pour les ménages sans enfant) : la faiblesse (relative) de leurs revenus y contribue pour beaucoup et détermine le fort niveau du taux de détention simultanée de crédit (s) immobilier (s) et d'autres crédits. L'observation serait la même sur la diffusion du découvert bancaire (respectivement 44.6 % et 19.3 %).

Au-delà même des conséquences que le statut d'occupation imprime mécaniquement sur les taux de détention qui sont observés, les différences dans les taux de diffusion qui se notent entre propriétaires et locataires semblent alors bien le résultat de disparités dans les niveaux de ressources (annexe 5) :

— les propriétaires dont les revenus sont plus élevés que ceux des autres ménages utilisent plus fréquemment l'endettement dans le but de financer la réalisation d'un projet. Ils utilisent les autres crédits et le découvert bancaire lorsqu'ils s'équipent ou lorsqu'ils rencontrent des difficultés (insuffisance "imprévue" des revenus, accidents de la vie, ...).

— en revanche, en raison d'un niveau de revenu plus faible les locataires (et principalement les locataires HLM) utiliseront plus fréquemment ces formes d'endettement à court terme. Soit dans le cadre d'un projet (voyage, équipement, ...) ou plus souvent en liaison avec le découvert bancaire pour faire face à des difficultés.

## II. LES CHARGES DE L'ENDETTEMENT

Les modèles de diffusion de l'endettement (et l'intensité du recours à ses différentes formes) sont associés à des situations qu'éclaire la lecture des principaux critères de classement socio-démographique des ménages : situation familiale, statut d'occupation du logement, ...

Le poids des charges de remboursement, tel que les ménages endettés l'apprécient, dépend alors de la nature et du montant des crédits, mais aussi des conditions dans lesquelles ils ont été contractés (tableau 4) :

— en général, les propriétaires considèrent moins fréquemment que les locataires (surtout les locataires HLM) que leurs charges sont trop ou beaucoup trop élevées. Ils sont 13.6 % dans ce cas, contre 17.9 % pour l'ensemble des ménages endettés et 31.2 % pour les locataires HLM ;

— de même lorsque les ménages n'utilisent que des crédits immobiliers, ils sont 10.0 % à juger leurs charges trop ou beaucoup trop élevées contre 17.9 % en moyenne et 20.0 % lorsqu'ils utilisent en même temps crédits immobiliers et crédits de trésorerie.

On observe bien, dans ces conditions, que les ménages considèrent leurs charges comme très supportables (tableau 5) :

— lorsque la réalisation du projet immobilier peut s'envisager, sans recourir à des financements multiples mal adaptés trop souvent : 40.0 % des ménages qui considèrent que leurs charges sont très supportables utilisent des crédits immobiliers seulement, alors que 35.2 % des ménages endettés sont dans ce cas ... et 18.8 % de ceux qui considèrent que leurs charges sont trop élevées. Ces ménages ont alors moins souvent besoin que les autres des crédits à la consommation pour équiper leur logement ... ou tout simplement pour faire face aux dépenses de la vie courante : par exemple, seuls 6.6 % des ménages qui jugent leurs charges très supportables sont des accédants faisant appel aux crédits à la consommation, contre 14.0 % pour l'ensemble des ménages endettés et 10.6% de ceux qui considèrent leurs charges beaucoup trop élevées ;

— lorsque les ressources courantes sont suffisantes ou appréciées comme telles. Seuls 14.8% des ménages qui considèrent que leurs charges sont très supportables font appel au découvert bancaire, contre 35.5% pour l'ensemble des ménages endettés et 69.7 % pour ceux qui considèrent que leurs charges sont trop élevées. Et d'ailleurs 83.1 % des premiers jugent leur budget au moins suffisant (47.0% sont à l'aise) contre respectivement 52.5 % (16.0 %) et 14.0 % (0 % ! ) ;

**Tableau 4 : Le poids des charges de remboursement**

En pourcentage		Novembre 2007				
Univers concerné	Appréciation sur le poids des charges					
	Beaucoup trop élevé	Trop élevé	Elevé mais supportable	Supportable	Très supportable	
<b>Ménages endettés</b>	6.2	11.7	33.3	34.9	13.9	
dont :						
• crédit immobilier seulement	2.9	7.1	33.6	39.7	16.7	
• crédit immobilier et autres crédits	4.9	15.1	38.4	33.4	8.2	
• autres crédits seulement	9.8	13.8	30.2	31.7	14.6	
dont :						
• locataires hors HLM	10.1	14.4	30.2	32.3	13.1	
• locataires HLM	13.9	17.3	29.8	27.5	11.4	
• propriétaires et accédants	3.7	9.9	34.9	37.0	14.5	

— lorsque la situation financière ne s'est pas récemment dégradée. Ainsi 25.6 % (seulement) des ménages qui considèrent que leurs charges sont très supportables considèrent que leur situation s'est au moins un peu dégradée, contre 40.5 % pour l'ensemble des ménages endettés et 72.2 % pour ceux qui considèrent que leurs charges sont beaucoup trop élevées.

On peut en outre aisément vérifier (Annexe 6) que la part de ceux qui considèrent que leurs charges de remboursement sont trop ou beaucoup trop élevées est négligeable parmi ceux qui sont à l'aise (1.0 % contre 73.6 % lorsqu'ils ne peuvent y arriver qu'avec des dettes) ou parmi ceux dont la situation financière s'est nettement améliorée (4.1 % contre 50.4 % lorsque la situation financière s'est nettement dégradé).

**Tableau 5 : Des appréciations contrastées**

En pourcentage

Novembre 2007

Univers concerné	Ensemble des ménages endettés	Charges très supportables	Charges beaucoup trop élevées
<b>Type d'endettement</b>	100.0	100.0	100.0
• crédits de trésorerie seuls	41.2	40.8	64.8
• accession à la propriété seule	22.8	22.4	15.2
• autre immobilier seul	8.1	12.2	1.3
• accession et trésorerie	14.0	6.6	10.9
• autre immobilier et trésorerie	5.3	7.2	3.2
• autres combinaisons	8.6	10.8	4.6
<b>Part de ceux qui utilisent le découvert bancaire</b>	35.5	14.8	69.7
<b>Le budget des ménages</b>	100.0	100.0	100.0
• à l'aise	16.0	47.0	—
• suffisant sauf imprévu	36.5	36.1	14.0
• c'est juste	32.5	14.4	26.1
• c'est difficile	12.6	2.3	41.1
• les dettes sont nécessaires	2.4	0.2	18.8
<b>Situation financière passée</b>	100.0	100.0	100.0
• nettement améliorée	2.6	9.8	1.3
• un peu améliorée	12.2	14.8	6.7
• restée stable	44.7	49.8	19.8
• un peu dégradée	31.4	21.9	39.8
• nettement dégradée	9.1	3.7	32.4



### III. DES SITUATIONS D'ENDETTEMENT PARTICULIÈRES

#### III.1. Les ménages de 55 ans et plus

Les évolutions du taux global de détention des crédits qui s'observent depuis 1995 n'ont pas été identiques pour tous les ménages. Par exemple, et pour se limiter aux seuls crédits à la consommation, on peut constater que selon l'âge de la personne de référence du ménage les évolutions ont été plus ou moins rapides :

- ainsi, alors qu'en 1995, 40.2 % des ménages qui ne détenaient que des crédits à la consommation se classaient parmi les 34 ans et moins, ils n'étaient plus que 22.1 % en 2007. Alors certes, les évolutions n'ont pas été régulières, mais la transformation est remarquable ;
- d'autant que durant cette période, la proportion de ménages de 35 à 44 ans a elle aussi fléchi, mais plus modérément en passant de 23.8 % à 17.6 % ;
- en revanche, la proportion des ménages de plus de 44 ans endettés à ce titre a cru, quel que soit l'âge de la personne de référence. Et notamment, parce que l'évolution est la plus rapide, telle est le cas de la proportion des ménages de 65 ans et plus : 12.6 % en 1995 mais 22.7 % en 2007.

Ainsi et pour se limiter aux ménages de 55 ans et plus, on peut remarquer (Tableau 6) qu'en ce qui concerne les crédits à la consommation dont les évolutions ont été déterminantes dans la dynamique globale de l'endettement des ménages, les modifications intervenues sont rapides :

- pour l'ensemble des ménages, entre 2003 et 2007, le taux de diffusion des crédits à la consommation est resté stable à 33.2 % après avoir augmenté de 5.9 points entre 1995 et 2003 (passant de 27.3 % à 33.2 %) ;
- dans le cas des 55 à 64 ans, ce taux de diffusion a baissé de 0.7 point depuis 2003 (passant de 29.9 % à 29.2 %) après une hausse rapide de 8.3 points entre 1995 et 2003 (passant de 21.6 % à 29.9 %) ;
- mais dans le cas des 65 ans et plus, ce taux poursuit sa progression au rythme de 3.8 points depuis 2003 (passant de 17.3 % à 21.1 %) après une progression de « seulement » 6.3 points auparavant (passant de 11.0 % à 17.3 %).

Cela constitue une évolution tout à fait remarquable puisque, habituellement (suivant les enseignements de la théorie économique du cycle de vie), on estime que le recours à l'endettement devrait fléchir rapidement avec l'avancée dans l'âge.

Et d'ailleurs, l'agrandissement de la photographie des ménages endettés en novembre 2007 confirme que la situation qui s'est créée au fil des années est intéressante à de nombreux égards (tableau 7 et annexe 9).

**Tableau 6 : Le taux de détention des crédits par les ménages (en %)**  
**Les ménages dont le chef est âgé de 55 à 64 ans**

Vague d'enquête	Crédit immobilier seulement	Crédit immobilier et autres crédits	Autres crédits seulement	Au moins un crédit	Accession à la propriété
Décembre 89	21,4	8,9	12,7	43,0	18,0
Novembre 90	22,7	6,2	11,7	40,6	18,1
Novembre 91	21,7	7,9	12,6	42,2	18,0
Novembre 92	21,9	8,1	13,4	43,4	17,9
Novembre 93	22,0	8,3	13,7	43,9	18,2
Novembre 94	22,8	8,9	14,1	45,8	19,2
Novembre 95	22,6	9,7	11,9	44,2	21,3
Novembre 96	19,2	9,9	14,6	43,7	18,0
Novembre 97	17,7	10,0	17,4	45,1	16,9
Novembre 98	17,6	10,2	16,4	44,2	16,2
Novembre 99	18,9	9,5	17,1	45,5	16,1
Novembre 00	17,1	10,2	20,6	47,9	15,5
Novembre 01	17,1	9,2	22,9	49,2	14,7
Novembre 02	17,1	9,1	20,3	46,5	15,6
Novembre 03	16,3	9,1	20,8	46,2	13,9
Novembre 04	15,5	9,7	21,4	46,6	13,8
Novembre 05	16,5	9,3	22,3	48,0	12,9
Novembre 06	15,0	9,0	20,9	44,9	11,6
Novembre 07	14,5	9,0	20,2	43,7	11,2

**Les ménages dont le chef est âgé de 65 ans et plus**

Vague d'enquête	Crédit immobilier seulement	Crédit immobilier et autres crédits	Autres crédits seulement	Au moins un crédit	Accession à la propriété
Décembre 89	8,0	1,6	6,3	15,9	4,9
Novembre 90	9,0	1,6	5,4	16,0	5,0
Novembre 91	7,9	1,9	7,7	17,5	4,9
Novembre 92	7,7	2,1	8,1	17,9	4,8
Novembre 93	7,6	2,3	8,3	18,2	5,1
Novembre 94	7,0	2,9	9,6	19,5	4,7
Novembre 95	8,8	2,9	8,1	19,8	5,8
Novembre 96	7,8	2,6	8,9	19,3	4,6
Novembre 97	6,0	2,5	12,3	20,8	4,2
Novembre 98	5,7	2,4	14,2	22,3	3,9
Novembre 99	6,0	2,7	14,5	23,2	3,9
Novembre 00	4,8	2,7	15,9	23,4	3,9
Novembre 01	5,6	2,8	14,9	23,3	3,6
Novembre 02	5,3	2,9	16,1	24,3	3,8
Novembre 03	5,0	3,2	14,1	22,3	3,9
Novembre 04	4,5	3,0	14,2	21,7	3,1
Novembre 05	4,5	3,0	17,1	24,6	3,2
Novembre 06	4,6	2,5	15,2	22,3	2,6
Novembre 07	4,6	3,6	17,5	25,7	3,2

### Ensemble des ménages

Vague d'enquête	Crédit immobilier seulement	Crédit immobilier et autres crédits	Autres crédits seulement	Au moins un crédit	Accession à la propriété
Décembre 89	20,7	12,9	19,2	52,8	24,3
Novembre 90	22,6	11,1	18,2	51,9	24,4
Novembre 91	21,0	11,5	19,1	51,6	24,3
Novembre 92	21,6	11,2	18,1	51,6	24,2
Novembre 93	21,1	11,4	17,8	50,3	24,5
Novembre 94	21,0	11,1	17,9	50,0	24,1
Novembre 95	21,8	10,1	17,2	49,1	24,2
Novembre 96	20,8	11,0	18,0	49,8	23,5
Novembre 97	18,4	11,4	20,4	50,2	23,3
Novembre 98	18,1	11,2	21,4	50,7	22,7
Novembre 99	18,3	10,7	21,4	50,4	22,2
Novembre 00	17,3	11,3	23,2	51,8	22,6
Novembre 01	17,5	11,6	23,8	52,9	22,3
Novembre 02	17,2	12,0	22,1	51,3	22,4
Novembre 03	16,5	12,0	21,2	49,7	21,8
Novembre 04	17,2	11,9	21,1	50,2	22,4
Novembre 05	18,1	12,4	22,1	52,6	22,9
Novembre 06	18,3	11,9	20,7	50,9	22,9
Novembre 07	18,8	11,8	21,4	52,0	23,0

### Les ménages dont le chef est âgé de moins de 30 ans

Vague d'enquête	Crédit immobilier seulement	Crédit immobilier et autres crédits	Autres crédits seulement	Au moins un crédit	Accession à la propriété
Décembre 89	10,5	9,2	41,7	61,4	15,8
Novembre 90	11,0	8,9	40,3	60,2	15,9
Novembre 91	9,8	7,7	39,7	57,2	14,0
Novembre 92	9,6	7,1	38,5	55,2	13,4
Novembre 93	9,4	6,5	37,4	53,3	12,5
Novembre 94	8,8	6,6	33,6	49,0	11,7
Novembre 95	8,4	5,5	34,7	48,6	11,8
Novembre 96	8,7	5,9	34,6	49,2	11,4
Novembre 97	8,8	5,8	33,7	48,3	12,0
Novembre 98	8,6	6,2	36,1	50,9	12,3
Novembre 99	8,5	6,5	38,5	53,5	12,6
Novembre 00	8,4	7,4	40,0	55,8	13,7
Novembre 01	8,7	7,0	36,9	52,6	13,2
Novembre 02	9,7	7,6	33,3	50,6	13,3
Novembre 03	9,8	5,8	33,4	51,0	14,0
Novembre 04	12,9	8,5	34,3	55,7	16,9
Novembre 05	12,9	11,9	33,0	57,8	16,8
Novembre 06	14,0	8,4	32,0	54,4	17,8
Novembre 07	15,5	9,1	28,7	52,9	20,3

L'usage des crédits à la consommation reste élevé parmi les ménages, jusqu'à 65-69 ans et même jusqu'à 70-74 ans. Le désendettement régulier qui s'opère lorsque l'âge avance vient en effet de l'amortissement de la dette immobilière. A partir de 75 ans en revanche, toutes les formes d'utilisation du crédit (et du découvert bancaire) régressent, rapidement d'ailleurs.

Dans l'ensemble, ils sont proportionnellement un peu plus nombreux à estimer que le poids des charges est supportable ou très supportable ... et au contraire, proportionnellement un peu moins nombreux à considérer que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires. Mais depuis le milieu

des années 90 et singulièrement en 2007, le renforcement des difficultés rencontrées pour ces ménages est notable (annexe 9). L'usage des crédits à la consommation par ces ménages est en effet fréquent pour supporter des dépenses de la vie courante. Surtout si comme cela est le cas pour les 65 ans et plus, une proportion importante (plus importante que chez les autres classes d'âge) des ménages estime avoir connu une dégradation de leur situation financière (de l'ordre de 50 % des 65 ans et plus ont connu une dégradation récente de leur situation financière, contre 26.9 % chez les moins de 30 ans).

La montée de l'usage des crédits à la consommation par les ménages de 65 ans et plus s'accompagne d'une progression lente mais régulière de l'utilisation du découvert bancaire (annexe 9).

**Tableau 7 : La situation des ménages par tranche d'âge**

En pourcentage		Novembre 2007					
Univers concerné	55 à 59 ans	60 à 64 ans	65 à 69 ans	70 à 74 ans	75 ans et plus	Ensemble 55 ans et plus	Ensemble des ménages
Part dans l'ensemble des ménages	7.9	8.7	8.0	8.6	11.2	44.4	100.0
Part de ceux qui ...							
... utilisent le découvert bancaire	20.9	13.0	11.4	9.1	5.8	11.6	24.1
... utilisent des crédits de trésorerie	31.2	29.3	30.2	26.2	12.3	25.0	33.2
... n'utilisent aucun crédit	52.2	60.0	62.6	70.2	85.9	67.5	48.0
... ont des charges trop ou beaucoup trop élevées	15.7	14.9	16.5	11.2	13.4	14.7	17.9
... ont des charges supportables ou très supportables	50.5	57.9	58.0	51.3	59.4	55.0	48.8
... considèrent que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires	18.2	12.7	11.4	11.2	8.6	12.2	15.0
... connaissent une situation financière dégradée	47.3	48.2	48.1	50.9	52.3	49.8	40.5
Zone de résidence							
• communes rurales	25.9	27.5	23.1	22.2	18.3	23.1	24.9
• agglomération parisienne	17.2	11.9	13.4	16.5	18.1	15.6	15.5
Situation familiale							
• marié	63.4	67.7	56.3	46.7	39.3	53.7	51.4
• veuf	7.2	9.4	16.5	30.4	41.6	22.4	10.8
Statut d'occupation							
• propriétaire	73.2	73.4	75.8	70.0	69.7	72.1	60.1
• locataire HLM	13.1	10.6	11.1	12.8	8.6	11.0	12.9

**Tableau 7 : La situation des ménages par tranche d'âge (suite)**

En pourcentage	Novembre 2007		
Univers concerné	Moins de 30 ans	55 ans et plus	Ensemble des ménages
Part dans l'ensemble des ménages	8.7	44.4	100.0
Part de ceux qui ...			
... utilisent le découvert bancaire	39.1	11.6	24.1
... utilisent des crédits de trésorerie	36.8	25.0	33.2
... n'utilisent aucun crédit	47.6	67.5	48.0
... ont des charges trop ou beaucoup trop élevées	20.2	14.7	17.9
... ont des charges supportables ou très supportables	47.4	55.0	48.8
... considèrent que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires	10.0	12.2	15.0
... connaissent une situation financière dégradée	26.9	49.8	40.5
Zone de résidence			
• communes rurales	17.8	23.1	24.9
• agglomération parisienne	18.3	15.6	15.5
Situation familiale			
• marié	23.0	53.7	51.4
• veuf	—	22.4	10.8
Statut d'occupation			
• propriétaire	22.3	72.1	60.1
• locataire HLM	10.8	11.0	12.9

### III.2. Les ménages de moins de 30 ans

Les plus jeunes des ménages avaient été particulièrement sensibles au mouvement de désendettement qui s'est observé jusqu'en 1995 (tableau 6) :

— 61.4 % des moins de 30 ans étaient endettés en 1989, essentiellement au titre des crédits à la consommation (82.9 % des jeunes endettés l'étaient alors à ce titre) ;

— en 1995, 48.6 % des jeunes restaient endettés, toutes les composantes de l'endettement ayant fléchi dans des proportions à peu près comparables.

Durant deux années, entre 1995 et 1997, aucune tendance ne s'est véritablement dessinée, dans l'ensemble : certes, le taux de détention des crédits immobiliers paraît s'être légèrement redressé, mais en revanche celui des crédits à la consommation a à nouveau reculé (passant par exemple, de 34.7 % à 33.7 % pour les crédits à la consommation détenus seuls). Ainsi, au total, le taux de détention des crédits par ces jeunes ménages a encore doucement reculé alors que pour le reste des ménages, il avait déjà commencé à remonter.

Entre 1997 et 2000, en revanche, la remontée du taux de détention des crédits par les moins de 30 ans a été remarquable, bien plus vive d'ailleurs que celle qui s'observe pour l'ensemble des ménages :

— 55.8 % des moins de 30 ans étaient ainsi endettés en 2000, contre 48.3 % en 1997 ;

— l'essentiel de la remontée (84.0 %, précisément) s'explique alors par un recours accru aux seuls crédits à la consommation dont le taux de détention passe de 33.7 % à 40.0 % durant ces trois années.

En 2001, le taux d'endettement des moins de 30 ans a marqué le pas, fléchissant pour retrouver un niveau à peu près comparable à celui qui s'observait en 1999. A la forte poussée des crédits à la consommation a succédé une situation de recours plus modéré à cette forme de l'endettement : la dégradation du marché de l'emploi, une détérioration de leur situation financière ... tout contribue à expliquer cela.

Le redressement du taux global de détention des crédits a alors été spectaculaire en 2004 puis en 2005. Ainsi, en 2005, on retrouve un niveau élevé d'endettement. Toutes les formes de crédits ont contribué à cette évolution : avec une remontée particulièrement vive pour les crédits immobiliers (et principalement les "crédits immobiliers seulement") puisque jamais par le passé un taux de diffusion tel celui de l'année 2005 (12.9 % pour les crédits immobiliers seuls) n'avait été constaté.

Depuis 2006 cependant, le taux global d'endettement des moins de 30 ans a affiché un mouvement de repli, pour retrouver un niveau comparable à celui de 2003 (52.3 % en novembre 2007, contre 57.8 % deux ans plus tôt). Cette évolution s'accompagne cependant d'une nouvelle progression dans la diffusion de l'accession à la propriété : 20.3 % des moins de 30 ans sont dans cette situation en 2007 (contre 13,2 % en 2001), soit le point le plus haut constaté depuis 1989. En outre, les jeunes ménages font plus largement appel au découvert bancaire que par le passé. Si le taux global d'endettement s'est replié en 2007, c'est donc en raison du recul rapide du taux de détention des crédits à la consommation :

- en 2007, 36.8 % des moins de 30 ans détenaient un ou plusieurs crédits à la consommation. En 2005, le taux de détention était de 44.9 % ;
- depuis près de vingt années, l'Observatoire de l'Endettement des Ménages n'avait jamais constaté un taux de détention des crédits à la consommation aussi bas. Une des spécificités caractéristique du rapport des moins de 30 ans à l'égard de l'endettement est donc en train de disparaître : d'ailleurs, leur pratique d'usage des crédits à la consommation les fait maintenant ressembler à l'ensemble des ménages.

Ainsi, en 2007, 36.8 % des moins de 30 ans utilisent des crédits de trésorerie (tableau 7), contre 25.0 % pour les 55 ans et plus et 33.2 % pour l'ensemble de la population. Et 39.1 % font appel au découvert bancaire contre, respectivement, 11.6 % et 24.1 %.

Donc les jeunes s'endettent maintenant à peu près comme les autres et ils apprécient le poids de leurs charges de remboursement à peu près dans les mêmes conditions que l'ensemble des ménages : 20.2 % considèrent que ce poids est trop ou beaucoup trop élevé contre 17.9 % ; et 47.4% estiment que ce poids est supportable ou très supportable contre 58.8 %.

Une analyse plus détaillée (annexe 11) montre alors que lorsque les jeunes ménages n'utilisent que des crédits immobiliers, leur situation n'est guère tendue : une proportion relativement faible d'entre eux (9.6 %) estime que les charges sont trop élevées et 2.2 % déclarent que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires (contre 8.5 % lorsqu'ils ne sont pas endettés et 10.0 % pour l'ensemble des jeunes).

La situation paraît évidemment plus tendue lorsqu'ils utilisent des crédits à la consommation: ils sont 22.6 % à estimer leurs charges comme trop ou beaucoup trop élevées lorsqu'ils n'utilisent que des crédits à la consommation et 31.8 % dans ce cas lorsqu'ils utilisent des

crédits immobiliers et des crédits à la consommation. Ainsi, leur situation est plus difficile : 60.6 % de ceux qui n'ont que des crédits à la consommation recourent au découvert bancaire et 16.8 % considèrent que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires ; les proportions sont respectivement de 58.5 % et de 10.2 % lorsque les jeunes utilisent des crédits à la consommation et des crédits immobiliers.

Mais pour autant, les jeunes ne sont guère plus fragiles que les autres ménages : d'ailleurs, leur part dans la population des ménages fragiles est à l'image de celle qui est la leur parmi les ménages endettés.

### **III.3. Les ménages fragiles**

Durant la première moitié des années 90, les ménages ont très sensiblement réduit leur recours à l'endettement : ils étaient 51.9 % à être endettés en 1990, ils n'étaient plus que 49.1 % dans cette situation en 1995.

A partir de 1996, la tendance s'est inversée et en 2001, 52.9 des ménages étaient endettés. Comme la diffusion de l'endettement immobilier ne s'est pas vraiment redressée, c'est donc en raison d'une utilisation accrue des crédits à la consommation que cette évolution s'est produite.

En 2002, puis en 2003, on assiste à nouveau au recul sensible de la diffusion des crédits à la consommation et avec lui, à celui du taux global de détention des crédits par les ménages : en 2003, 49.7% des ménages détenaient un ou plusieurs crédits. Une situation apparemment paradoxale s'est alors développée : bien que dans l'ensemble à peu près autant endettés qu'auparavant, les ménages sont cependant proportionnellement un peu plus nombreux qu'au début des années 90 à estimer que le poids des charges de remboursement des emprunts est beaucoup trop élevé (et nettement plus nombreux à estimer que ce poids est trop ou beaucoup trop élevé). Comme les taux d'intérêt ont très sensiblement diminué et que la charge moyenne de l'endettement a baissé, c'est donc parce que ceux qui aujourd'hui font appel aux crédits à la consommation sont beaucoup plus fragiles qu'ils ne l'étaient par le passé.

La remontée du taux global de détention des crédits par les ménages constatée depuis 2004 n'a fait que renforcer le constat précédent, au-delà des fluctuations récentes du taux de diffusion de l'endettement : d'autant qu'elle s'est inscrite dans un contexte de détérioration de la situation financière des ménages (et notamment des ménages endettés) et de recours accru au découvert bancaire.

On vérifie alors qu'en 2007, ceux qui ne détiennent que des crédits immobiliers (36.2% des ménages endettés) ne sont que partiellement concernés par cette évolution (annexe 5) :

— ils financent un projet préparé à l'avance et font deux fois moins fréquemment appel au découvert bancaire que les autres (21.6 % contre 35.5 % en moyenne et 44.0 % pour ceux qui cumulent crédits immobiliers et crédits à la consommation) ;

— le poids des charges de remboursement leur semble supportable : 56.4 % d'entre eux estiment que ces charges sont supportables ou très supportables contre 48.8 % pour l'ensemble des ménages endettés et 41.6 % pour ceux qui cumulent crédits immobiliers et crédits à la consommation;

— sauf s'ils ont commis des erreurs d'anticipation ou s'ils sont victimes d'accidents de la vie, rien ne devrait perturber cet équilibre. C'est celui d'une stratégie volontaire d'anticipation de revenus futurs. Ainsi ne sont-ils que 0.7 % à juger que les dettes sont nécessaires pour boucler leur budget, contre 1.5 % pour ceux qui cumulent crédits immobiliers et crédits à la consommation et 4.3 % pour ceux qui n'utilisent que des crédits à la consommation.

A contrario 27.7 % des ménages endettés sont a priori plus exposés aux difficultés. Ils font appel aux autres crédits et au découvert bancaire (18.1 % ont des crédits à la consommation et du découvert bancaire et 9.6 %, des crédits immobiliers, des crédits à la consommation et du découvert bancaire) :

— ils appartiennent plus souvent à des PCS faiblement qualifiés ou sont retraités. Ce sont largement des locataires. L'usage des crédits constitue pour eux un essai de mobilisation générale de toutes les ressources possibles pour desserrer une contrainte budgétaire : par exemple, lorsque les crédits à la consommation sont nécessaires pour boucler les fins de mois, ils sont 73.9 % à considérer que c'est juste ou difficile et même 9.7 % à ne pouvoir y arriver qu'avec des dettes ;

— le poids des charges de remboursement est donc d'autant moins bien supporté que des accidents de la vie surviennent. Ils sont alors nombreux à faire appel aux autres crédits pour faire face à des dépenses de consommation courante.

Bien sûr, ceux qui font appel aux autres crédits ne sont pas tous dans cette situation : c'est le cas, par exemple, des jeunes ménages qui ont des habitudes de consommation immédiate ou de ceux qui financent ainsi un projet de consommation.

**Tableau 8 : Les appréciations sur le poids des charges de remboursement  
et sur la situation financière passée**

### 1. Le poids des charges de remboursement

En novembre de chaque année

En % de l'ensemble des ménages endettés	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Poids des charges de remboursement ...																		
• supportable ou très supportable	55.4	55.1	54.2	54.3	56.3	51.4	54.2	55.9	57.7	57.8	58.4	59.1	58.2	57.6	54.9	51.5	52.9	48.8
• élevé mais supportable ou trop élevé	41.0	40.7	41.3	40.8	38.8	43.6	41.6	39.1	38.4	37.4	37.7	37.0	37.9	38.3	40.7	44.3	42.6	45.0
• beaucoup trop élevé	3.6	4.2	4.5	4.9	4.7	5.0	4.2	5.0	3.9	4.8	3.9	3.9	3.8	4.2	4.4	4.3	4.5	6.2

### 2. La situation financière passée

En novembre de chaque année

En % de l'ensemble des ménages endettés	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
La situation financière s'est récemment ...																		
• améliorée	18.7	15.8	15.2	12.5	13.8	13.2	12.6	14.2	17.1	17.4	21.5	20.0	19.5	17.4	16.2	16.9	15.7	14.8
• stabilisée	49.7	49.0	46.5	42.8	50.0	47.2	44.4	49.7	52.5	54.2	51.3	52.9	50.8	47.6	49.1	46.3	51.4	44.7
• dégradée	31.6	35.2	38.3	44.7	36.2	39.6	43.0	36.1	30.5	29.4	27.3	27.1	29.7	35.0	34.7	36.8	32.9	40.5

#### *La photographie des ménages fragiles*

La sous population des ménages fragiles est régulièrement photographiée depuis 1997.

Plusieurs situations spécifiques sont ainsi examinées :

— 5 situations révèlent a priori une certaine fragilité des ménages (tableau 9), qu'ils soient ou non endettés ailleurs. L'une illustre une des nombreuses causes qui peuvent être à l'origine de la fragilité : la situation financière s'est nettement dégradée. Trois autres délimitent le champ de la sous-population de ceux qui doivent être fragiles : un dossier en Commission Neiertz, les dettes

sont nécessaires et les charges sont beaucoup trop élevées. La dernière décrit une des formes de réponse possible : des crédits pour boucler les fins de mois ;

— 3 autres doivent au contraire être probablement étrangères à une situation difficile (annexe 7). L'une parce qu'elle isole les ménages dont la situation financière s'est nettement améliorée. Les deux autres parce qu'elles définissent des sous populations a priori peu exposées : leur budget les met à l'aise et les charges sont très supportables.

On observe que les situations sont toujours vraiment très typées. Mais sans qu'il soit possible de leur associer des profils socio-démographiques particuliers :

— certes, les ménages qui paraissent a priori plus fragiles sont plus fréquemment des familles avec enfant (s) ou sont associés à des PCS faiblement qualifiées. Mais on trouve aussi et dans des proportions qui ne sont pas statistiquement moins significatives, des célibataires ou des cadres et des professions libérales ;

— ce ne sont pas a priori ces critères socio-démographiques qui paraissent les plus discriminants. Et néanmoins, on voit bien (tableau 9) que l'usage qui est fait des autres crédits est remarquablement différenciateur ;

— ce serait donc plus probablement l'itinéraire du ménage (sa situation ou son parcours familial, résidentiel, social et professionnel) qui déterminerait cette fragilité, en 2007 comme cela était le cas lors des vagues précédentes de l'Observatoire de l'Endettement des Ménages.

**Tableau 9 : Les ménages fragiles**

En pourcentage

Novembre 2007

Univers concerné	Situation financière nettement dégradée	Dossier en Commission Neiertz	Ne peut y arriver qu'avec des dettes	Boucler les fins de mois trop élevées	Charges beaucoup trop élevées	Ensemble des ménages endettés	Ensemble des ménages
Part dans l'ensemble des ménages	8.4	1.3	1.6	4.9	3.2	52.0	100.0
Part de ceux qui ...							
... utilisent le découvert bancaire	45.7	57.7	78.9	63.8	69.7	35.5	24.1
... utilisent des crédits de trésorerie	43.0	51.2	62.0	100.0	77.3	63.8	33.2
... n'utilisent aucun crédit	43.6	39.2	22.3	-	-	-	48.0
... ont un dossier en Commission Neiertz	3.5	100.0	12.6	7.1	7.5	1.5	1.3
... ont des charges trop ou beaucoup trop élevées	50.4	50.2	73.6	45.1	100.0*	17.9	9.3*
... considèrent que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires	60.5	45.4	100.0	46.1	59.9	15.0	13.7
... connaissent une situation financière dégradée	100.0	54.7	94.4	56.3	72.3	40.5	41.0
... envisagent de souscrire de nouveaux crédits :							
immobiliers	4.0	3.7	1.2	3.7	7.7	5.8	5.8
trésorerie	9.4	5.0	13.4	9.7	13.0	7.5	5.1
Zone de résidence							
• communes rurales	25.4	24.6	24.9	20.0	25.0	28.3	24.9
• agglomération parisienne	11.6	7.2	11.7	18.3	15.3	14.6	15.5
Nombre d'enfants							
• sans enfant	77.6	64.5	67.4	70.4	64.3	61.7	74.1
• trois et plus	2.1	9.3	3.9	5.8	6.1	5.9	3.5
PCS du chef de ménage							
• cadre, profession libérale	3.9	1.3	7.0	5.9	7.8	15.1	11.3
• ouvrier, employé	29.8	38.6	47.1	46.3	47.3	34.5	27.5
Situation familiale							
• marié	44.5	47.0	37.1	40.2	44.5	59.0	51.4
• en concubinage, célibataire	26.5	21.7	32.0	34.8	35.6	27.7	27.5
Age du chef de ménage							
• moins de 35 ans	14.8	11.6	10.0	15.3	21.2	51.8	18.5
• 35 à 55 ans	38.9	48.3	65.1	54.1	59.7	50.4	37.1
Statut d'occupation							
• propriétaire	48.4	23.8	27.2	29.2	40.0	67.2	60.1
• locataire HLM	19.7	40.1	31.4	30.1	23.8	10.7	12.9

\* Part dans l'ensemble des ménages correspondants.

Tableau 9 : Les ménages fragiles (suite)

En pourcentage												Novembre 2007	
Les ménages fragiles Univers concerné 1997	en	Ensemble des ménages	Ensemble										
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	des ménages endettés		
Part dans l'ensemble des ménages	4.3	3.9	4.0	3.7	3.8	4.1	4.1	4.3	3.8	4.4	5.1	52.0	100.0
<b>Part de ceux qui ...</b>													
... utilisent le découvert bancaire	65.0	67.3	67.3	66.9	69.8	64.2	65.4	65.6	68.2	70.4	67.0	35.5	24.1
... utilisent des crédits de trésorerie	66.9	67.9	73.2	66.3	74.0	70.1	70.4	68.9	74.3	68.0	69.5	63.8	33.2
... n'utilisent aucun crédit	14.4	17.4	17.8	20.2	14.2	19.9	21.5	21.0	13.5	21.5	15.6	-	48.0
... ont un dossier en Commission Neiertz	22.2	23.4	30.1	32.1	32.2	35.8	28.9	28.5	25.2	30.2	25.3	1.5	1.3
... ont renégocié	31.7	50.7	55.6	44.0	50.7	52.7	n.d.	45.2	n.d.	38.3	n.d.	n.d.	n.d.
... ont des taux variables	31.3	27.8	20.3	23.5	18.9	21.5	n.d.	24,6	n.d.	26.7	n.d.	n.d.	n.d.
... ont des charges trop ou beaucoup trop élevées	77.5	75.2	76.4	80.2	79.3	75.5	78.6	78.8	82.6	79.2	84.4	17.9	9.3*
... considèrent que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires	64.0	68.6	65.0	63.6	65.1	61.3	60.4	63.0	62.2	69.3	62.6	15.0	13.7
... connaissent une situation financière dégradée	61.1	62.8	65.8	55.3	57.1	56.8	62.6	64.1	60.7	67.8	71.7	40.5	41.0
... utilisent des crédits de trésorerie pour leur consommation courante	46.1	56.7	56.1	52.7	58.8	68.2	n.d.	63.2	n.d.	61.5	n.d.	n.d.	n.d.
... envisagent de souscrire de nouveaux crédits :													
immobiliers	1.3	1.0	3.0	3.7	4.3	4.1	2.4	5.6	3.5	4.7	5.2	5.8	5.8
de trésorerie	4.7	6.1	6.7	6.8	11.8	7.0	4.6	12.5	8.5	9.7	11.2	7.5	5.1
<b>Zone de résidence</b>													
• communes rurales	23.6	24.9	21.4	24.6	27.8	23.2	24.1	27.2	26.1	28.0	24.8	28.3	24.9
• agglomération parisienne	17.1	15.8	13.8	11.7	15.5	11.9	11.5	11.8	18.0	13.5	13.0	14.6	15.5
<b>Nombre d'enfants</b>													
• sans enfant	59.6	60.0	59.4	57.7	64.5	67.6	65.5	64.7	63.6	65.7	64.8	61.7	74.1
• trois et plus	8.1	6.8	7.7	5.5	8.5	8.7	5.5	7.3	6.3	6.9	6.2	5.9	3.5
<b>PCS du chef de ménage</b>													
• cadre, profession libérale	4.9	4.0	5.1	2.3	5.3	5.5	6.7	6.8	3.8	6.1	5.9	15.1	11.3
• ouvrier, employé	52.4	52.2	50.3	50.0	46.4	46.7	43.8	47.3	49.0	45.8	47.3	34.5	27.5
<b>Situation familiale</b>													
• marié	52.6	48.5	52.1	54.8	51.9	49.9	51.3	45.1	42.2	41.6	44.5	59.0	51.4
• en concubinage, célibataire	30.5	31.5	26.9	24.6	27.7	27.1	25.5	31.2	33.8	36.9	31.3	27.7	27.5
<b>Age du chef de ménage</b>													
• moins de 35 ans	28.3	28.8	25.5	20.8	15.3	16.5	17.2	21.4	15.1	18.9	17.2	21.8	18.5
• 35 à 55 ans	53.4	49.0	54.1	57.0	58.5	54.1	53.5	48.4	50.0	51.0	57.1	50.4	37.1
<b>Statut d'occupation</b>													
• propriétaire	42.5	37.9	35.6	36.7	35.3	33.0	43.4	35.1	37.2	35.2	36.2	67.2	60.1
• locataire HLM	25.4	24.5	28.5	25.0	27.0	29.4	22.6	27.5	30.1	28.8	28.7	10.7	12.9

- Part dans l'ensemble des ménages correspondants.

• Le croisement des trois critères principaux a finalement été retenu pour reconnaître les situations les plus fragiles :

— un dossier en Commission Neiertz : 1.5 % de l'ensemble des ménages endettés en 2007 qui se retrouvent essentiellement parmi ceux qui font appel aux autres crédits. Mais aussi 1.1 % de l'ensemble des ménages non endettés ;

— les dettes sont nécessaires : 2.4 % de l'ensemble des ménages endettés en 2007 qui surtout parmi ceux qui font appel aux autres crédits. Et 0.7 % de l'ensemble des ménages non endettés ;

— les charges sont beaucoup trop élevées : 6.2 % de l'ensemble des ménages endettés en 2007.

Le croisement de ces trois critères (tableau 10) permet alors de cibler 5.1 % de l'ensemble des ménages en 2007. La proportion de ménages fragiles s'élève donc lentement, depuis le début des années 2000. Toutes les catégories de ménages paraissent concernées par cela et surtout, l'évolution tient pour à peu près 40 % à la montée des ménages fragiles non endettés. Cela mérite d'être souligné, puisque cela illustre parfaitement le rôle que la dégradation de l'environnement économique et financier peut avoir sur la fragilité de tous les ménages :

— plus précisément, 8.2 % des ménages endettés et 1.7 % des ménages non endettés sont fragiles. Dans ce dernier cas, la 1/2 déclare que les dettes sont nécessaires et les 2/3 ont un dossier en Commission Neiertz ;

**Tableau 10 : La définition des ménages fragiles**

En % de la sous population Type de ménages ...	Nov. 1997			Nov. 1998			Nov. 1999			Nov. 2000			Nov. 2001		
	endet.	non endet.	ens.	endet.	non endet.	ens..									
Part de ceux qui ...															
• ont un dossier en Commission Neiertz	1.2	0.6	0.9	1.3	0.6	0.9	1.6	1.0	1.3	1.5	0.9	1.2	1.5	0.9	1.2
• estiment leurs charges beaucoup trop élevées	5.0	-	2.5	3.9	-	2.0	4.8	—	2.4	4.6	-	2.4	3.9	—	2.0
• déclarent que les dettes sont nécessaires	2.8	1.1	1.9	2.5	0.9	1.7	2.2	0.7	1.4	2.1	0.7	1.4	2.2	0.3	1.3
Part de ceux qui connaissent au moins une des trois situations	7.5	1.1	4.3	6.6	1.1	3.9	6.9	1.1	4.0	6.2	1.2	3.7	6.2	1.2	3.8

En % de la sous population Type de ménages ...	Nov. 2002			Nov. 2003			Nov. 2004			Nov. 2005			Nov. 2006		
	endet.	non endet.	ens.	endet.	non endet.	ens..									
Part de ceux qui ...															
• ont un dossier en Commission Neiertz	1.7	1.2	1.4	1.2	1.1	1.2	1.3	1.2	1.3	1.2	0.7	1.0	1.3	1.2	1.3
• estiment leurs charges beaucoup trop élevées	3.8	-	1.9	4.1	-	2.0	4.4	-	2.2	4.3	-	2.3	4.5	-	2.3
• déclarent que les dettes sont nécessaires	2.0	0.6	1.3	1.7	0.8	1.5	2.3	0.7	1.5	2.0	0.4	1.2	2.7	0.9	1.8
Part de ceux qui connaissent au moins une des trois situations	6.3	1.7	4.1	6.5	1.7	4.1	6.9	1.7	4.3	6.3	1.0	3.8	6.8	1.9	4.4

En % de la sous population Type de ménages ...	Nov. 2007		
	endet.	non endet.	ens.
Part de ceux qui ...			
• ont un dossier en Commission Neiertz	1.5	1.1	1.3
• estiment leurs charges beaucoup trop élevées	6.2	-	3.2
• déclarent que les dettes sont nécessaires	2.4	0.7	1.6
Part de ceux qui connaissent au moins une des trois situations	8.2	1.7	5.1

— parmi les ménages endettés ce sont évidemment ceux qui font appel aux autres crédits qui sont les plus représentés (annexe 8) : les endettés au seul titre de l'immobilier représentent 14.8% de la cible, en 2007, les endettés au double titre de l'immobilier et des autres crédits représentent respectivement 13.0 % et les endettés au seul titre des autres crédits, respectivement 56.6 %.

Les charges sont beaucoup trop élevées pour 74.3 % de la sous population (84.4 % estiment les charges trop ou beaucoup trop élevées), les dettes sont nécessaires pour 31.1 % et 23.3 % ont un dossier en Commission Neiertz.

Il est enfin remarquable de constater que, depuis 1997, les caractéristiques socio-démographiques de ces ménages fragiles ont peu évolué (tableau 9).

### **III.4. L'origine des crédits à la consommation**

Lorsqu'ils s'endettent à court terme, les ménages financent fréquemment un projet de consommation durable (tableau 12) : l'équipement de la maison ou l'acquisition d'une automobile ou d'une moto.

Mais une proportion non négligeable d'entre eux font aussi appel aux crédits à la consommation pour financer des dépenses de consommation courante ou une facture exceptionnelle. Ces ménages présentent alors plus souvent que les autres de nombreux signes de fragilité (poids des charges de remboursement, fréquence d'utilisation du découvert bancaire, ...).

Les ménages qui recourent aux crédits à la consommation ne constituent donc pas une catégorie homogène : entre les nouveaux accédants à la propriété ou des accédants qui estiment le moment venu et qui s'endettent pour équiper leur logement ou ceux qui utilisent des crédits à la consommation pour boucler les fins de mois, les différences sont considérables et à tous les égards.

Dans l'ensemble, les ménages contractent alors un crédit à la consommation auprès d'une banque ou d'un organisme de crédit : c'est le cas pour 70.0 % des ménages concernés (plus précisément, 64.5 % auprès d'une banque ou d'un organisme de crédit et 5.5 % auprès d'un autre organisme), donc pour 44.7 % des ménages endettés (respectivement 41.2 % et 3.5 %). Alors que 20.9 % des ménages concernés ont contracté leur crédit auprès d'un vendeur (ce qui représente 13.3% des ménages endettés). Et en outre, 30.9 % des ménages concernés utilisent une carte d'un magasin (respectivement, 19.7 %).

Les profils socio-démographiques des ménages qui s'endettent à court terme se ressemblent globalement, sans laisser ressortir de singularités notables, si on considère la zone de résidence de l'emprunteur, le nombre d'enfant (s) du ménage ou la PCS du chef de ménage. Tout au plus pourra-t-on noter que l'usage de la carte d'un magasin est un peu plus répandu en agglomération parisienne alors que le recours à une banque de crédit est un peu plus fréquent dans les communes rurales ; que la famille et les amis prêtent plus volontiers aux familles avec un ou deux enfants ; et que les ouvriers et les employés contractent moins souvent leurs crédits auprès d'un vendeur alors que les cadres et professions libérales sont moins concernés que les autres par les cartes de magasin voire par les crédits accordés par un autre organisme financier.

**Tableau 12 : L'origine des crédits de trésorerie**

En pourcentage

Novembre 2007

Univers concerné	Vendeur	Carte	Banque de Crédit	Orga-nisme	Famille amis	Ensemble crédits de à la consommation	Ensemble ménages endettés
Part dans l'ensemble des ménages	13.3	19.7	41.2	3.5	2.6	63.8	100.0
Part de ceux qui ...							
... utilisent le découvert bancaire	31.4	51.3	48.7	39.5	73.5	43.4	35.5
... utilisent des crédits immobiliers	38.3	30.8	34.4	42.7	29.2	35.6	63.8
... ont un dossier en Commission Neiertz	0.5	1.9	2.2	3.5	7.3	2.0	1.5
... ont des charges trop ou beaucoup trop élevées	20.1	29.8	24.4	18.5	35.9	22.3	17.9
... considèrent que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires	13.4	25.4	19.8	20.5	28.9	19.1	15.0
... connaissent une situation financière dégradée	46.7	49.9	44.6	34.2	48.2	44.1	40.5
... envisagent de souscrire de nouveaux crédits :							
immobiliers	6.9	4.8	6.3	4.1	7.6	5.9	5.8
trésorerie	8.4	9.0	8.8	9.1	7.8	8.7	7.5
Zone de résidence							
• communes rurales	28.4	23.5	27.6	23.6	23.7	26.8	28.3
• agglomération parisienne	13.6	18.0	13.1	12.0	11.6	14.1	14.6
Nombre d'enfants							
• sans enfant	64.2	64.2	65.2	63.0	46.3	65.3	61.7
• trois et plus	5.8	5.3	5.1	5.8	14.1	5.3	5.9
PCS du chef de ménage							
• cadre, profession libérale	11.9	9.5	10.1	6.7	7.8	10.3	15.1
• ouvrier, employé	35.0	37.3	37.9	45.3	47.8	36.9	34.5
Situation familiale							
• marié	68.3	53.0	55.0	56.4	41.9	56.2	59.0
• en concubinage, célibataire	21.2	29.1	30.2	28.6	47.8	28.4	27.7
Age du chef de ménage							
• moins de 35 ans	16.9	21.9	22.9	12.9	41.0	21.2	51.8
• 35 à 55 ans	45.7	46.3	46.6	59.8	44.6	46.6	50.4
Statut d'occupation							
• propriétaire	62.7	44.1	52.0	53.3	33.5	53.5	67.2
• locataire HLM	13.3	16.8	16.1	20.9	22.9	15.9	10.7

En revanche, quelques différences nettement plus remarquables peuvent être soulignées si on observe :

- la situation familiale : les ménages qui empruntent auprès d'un vendeur sont plus fréquemment mariés alors que ceux qui font appel à la famille ou aux amis sont plus souvent célibataires ou en concubinage ;
- l'âge du chef de ménage : ceux qui font appel à la famille ou aux amis sont plus jeunes que les autres ;
- le statut d'occupation : les ménages qui s'endettent à court terme auprès d'un vendeur ou d'un organisme de crédit sont plus souvent propriétaires que les autres.

Lorsque les ménages utilisent des cartes de crédit et surtout font appel à la famille ou aux amis, leur rapport à l'endettement paraît plus dégradé que celui des autres emprunteurs :

- la fréquence d'utilisation du découvert bancaire est nettement plus élevée, les charges de remboursement sont plus difficiles à supporter et les dettes sont plus fréquemment nécessaires ;
- le recours aux crédits à la consommation est donc moins souvent associé à la réalisation d'un projet de consommation ou d'équipement durable ; il est en revanche beaucoup plus fréquemment envisagé pour faire face à des dépenses de consommation courante.



## CONCLUSION

Le taux de détention des crédits par les ménages s'établit au-dessus de 50 % depuis 2004.

- la proportion des ménages endettés s'est ainsi établie à 52.0 % en 2007 ;
- la diffusion de l'endettement immobilier s'est encore redressée. La reprise des flux de l'accession est maintenant suffisante pour inverser le mouvement de recul de l'endettement pour l'acquisition de la résidence principale qui s'observe depuis le début de la décennie. La reprise de la consommation de crédits pour les travaux contribue à la reprise qui se dessine sur le taux global de détention des crédits immobiliers ;
- alors que le recours aux crédits à la consommation, seuls ou en accompagnement de crédits immobiliers se stabilise à haut niveau.

Cette évolution ne remet pas en cause le renforcement des différences qui s'observent entre les zones géographiques : les spécificités des zones rurales plus fortement consommatrices de crédits immobiliers (en accession à la propriété, principalement) s'observent en effet, alors qu'elles s'étaient estompées durant la première moitié des années 90, avec le recul de toutes les formes d'endettement ; et l'agglomération parisienne se singularise par une diffusion de l'endettement plus faible qu'ailleurs.

Mais à part cela, peu d'évolutions sensibles ont affecté les autres aspects de la photographie des ménages endettés : le rôle et le poids des facteurs socio-démographiques explicatifs de l'endettement paraissent toujours opérer dans des conditions similaires et les situations de certaines sous-populations particulières sont aussi déterminantes à l'égard de l'appréciation que les ménages portent sur leur endettement.

Et dans l'ensemble, les ménages ne rencontrent pas de difficultés particulières du fait de leur pratique du recours à l'endettement : ils sont en revanche très sensibles aux évolutions de leur environnement professionnel et financier.



## **ANNEXE 1**

**Le questionnaire de l'enquête réalisée  
par la SOFRES**



10/07

## LES FACILITÉS DE PAIEMENT DE VOTRE FOYER

### LES PRÊTS IMMOBILIERS pour des biens ou logements à usage non professionnel

① En ce qui concerne la **RÉSIDENCE PRINCIPALE** que vous occupez **actuellement**, votre foyer est-il :

- Propriétaire (ou accédant à la propriété) ..  → *Passez à ②*
- Locataire (HLM) .....  } *Passez à ⑤*
- Locataire (non HLM) .....  }
- Logé à titre gratuit.....  } *Passez à ⑤*
- Dans une autre situation .....  }

② Pour l'acquisition de cette **RÉSIDENCE PRINCIPALE**, rembourse-t-on **actuellement** dans votre foyer un (ou plusieurs) prêts ?

- Oui .....  → *Passez à ③*
- Non .....  → *Passez à ⑤*

③ **Pour chaque prêt :** Dans la colonne **A** : de quel type de prêt il s'agit  
**INDIQUEZ** Dans la colonne **B** : en quelle année ce prêt a été obtenu  
 Dans la colonne **C** : quel organisme a accordé ce prêt  
 Dans la colonne **D** : si ce prêt est : à taux d'intérêt fixe (taux déterminé définitivement dans le contrat)  
 à taux d'intérêt variable (le taux peut évoluer en cours de contrat)

A TYPE DE PRÊT <i>Répondez ligne par ligne</i>	B PRÊT OBTENU EN :	C ORGANISME qui a accordé le prêt <i>Notez en clair le nom complet de l'organisme et reportez le code correspondant de la liste ci-dessous</i>	D		
			Taux fixe	Taux variable	Ne sait pas
• Prêt PAP ..... <input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Prêt à taux zéro ..... <input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Prêt conventionné..... <input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Prêt d'épargne logement..... <input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Prêt de l'employeur ..... <input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Autre prêt ( <i>précisez</i> )					
1 <sup>er</sup> : <input type="text"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 <sup>e</sup> : <input type="text"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Liste des organismes**

01 - Banque ou Caisse d'Épargne  
02 - La Banque Postale (La Poste)

03 - Autre organisme financier ou de crédit  
04 - Famille, amis

05 - Employeur  
06 - Autre

④ Durant les dernières années, **pour un ou plusieurs des prêts** qui vous ont été accordés pour l'acquisition de votre **RÉSIDENCE PRINCIPALE**, avez-vous obtenu une (des) **modification(s) de votre (vos) contrat(s) de prêt** (modification du taux d'intérêt, réaménagement des périodicités de remboursement, etc.) ?

- Oui .....  → En quelle année avez-vous obtenu cette (ces) modification(s) ?
- Non .....  } *Passez à ⑤*
- Je ne sais pas...  }
- 2005 à 2007 .....
- 2003 ou 2004 .....
- 2001 ou 2002 .....
- 1997 à 2000 .....
- 1996 ou avant .....

⑤ Votre foyer rembourse-t-il **actuellement** DES PRÊTS LIÉS À L'IMMOBILIER (pour l'entretien ou les réparations d'un logement, l'acquisition d'une résidence secondaire, d'un autre bien foncier ou immobilier), en dehors des prêts pour l'acquisition de la résidence principale ?

- Oui .....  → *Passez à ⑥*
- Non .....  → *Passez à ⑦ au verso*

⑥ Ce (ces) prêts sont-ils destinés à :

- Financer des DÉPENSES D'ENTRETIEN, DE RÉPARATION OU D'INSTALLATION D'UN LOGEMENT quel qu'il soit (résidence principale, secondaire ou autre logement) : chauffage, sanitaire, ravalement, etc.  
*Ne tenez compte que des prêts différents de ceux cités à la question ③* .....
- Acquérir un LOGEMENT AUTRE QUE VOTRE RÉSIDENCE PRINCIPALE (résidence secondaire, etc.).....
- Acquérir un AUTRE BIEN FONCIER OU IMMOBILIER (terrain, garage,...) à usage non professionnel .....

Oui	Non
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## LES AUTRES TYPES DE CRÉDIT à usage non professionnel

⑦ En dehors des prêts immobiliers, il existe d'autres crédits à usage non professionnel qui permettent d'effectuer des achats ou de régler des dépenses. Si votre foyer y a recours actuellement, indiquez auprès de qui ce (ces) crédit(s) ont été obtenus. *Ne pas tenir compte des prêts immobiliers ou fonciers décrits précédemment.*

Crédit(s) en cours actuellement, obtenu(s) :

*Plusieurs réponses possibles*

- directement auprès du vendeur (du concessionnaire,...) au moment de l'achat.....
  - en utilisant une carte d'un magasin, d'une grande surface ou d'un organisme de crédit (ex : Carrefour, Printemps, La Redoute, Cofinoga,...).....
  - auprès d'une banque ou d'un organisme de crédit .....
  - auprès d'autres organismes (employeur, Caisse de retraite, Mutuelle,...) .....
  - auprès de la famille, des amis, etc. ....
  - Nous n'avons recours à aucun crédit de ce type .....  → *Passez à ⑨*
- }
- Passez à ⑧*

⑧ Pour quelle(s) raison(s) a-t-on recours dans votre foyer à ces crédits (décrits à la question ⑦)

### POUR ACHETER

*Plusieurs réponses possibles*

- un bien d'équipement de la maison (meuble, électroménager, TV, etc.).....
- une automobile, une moto.....
- un équipement de loisirs (bateau, skis, caravane, etc.) .....
- un (ou des) produit(s) financier(s) (actions, SICAV, etc.).....
- un autre bien non professionnel.....

### POUR PAYER

*Plusieurs réponses possibles*

- des frais de santé .....
- les impôts.....
- une prime d'assurance .....
- des dépenses de loisirs, vacances.....
- une facture d'un montant exceptionnel ou imprévu ..
- les dépenses de consommation courante ("boucler la fin du mois").....
- d'autres dépenses non professionnelles .....

## VOTRE OPINION SUR VOS PRÊTS IMMOBILIERS ET VOS AUTRES CRÉDITS

⑨ Si vous avez un (ou des) crédit(s) en cours **actuellement** (prêts immobiliers ou autres crédits) → Répondez ci-dessous  
Sinon → *Passez à ⑩*

À votre avis, pour TOUS les crédits que vous avez en cours et que vous venez de décrire (prêts immobiliers, autres crédits), le montant total des remboursements mensuels est-il aujourd'hui pour votre foyer : *1 seule réponse*

- beaucoup trop élevé .....
- élevé mais supportable ...
- très supportable .....
- trop élevé .....
- supportable .....
- nous avons un crédit mais nous n'effectuons aucun remboursement actuellement.....

## LA SITUATION DE VOTRE FOYER

- ⑩ **Au cours des 6 derniers mois**, vous-même ou quelqu'un de votre foyer a-t-il eu un découvert bancaire ?..... • Oui.....  • Non .....
- ⑪ Avez-vous déjà déposé, vous-même ou quelqu'un de votre foyer, un dossier dans une commission de conciliation (créée par la loi Neiertz) ou auprès d'un juge ?..... • Oui.....  • Non .....
- ⑫ **Dans les 6 prochains mois**, vous-même ou quelqu'un de votre foyer a-t-il l'intention : *1 réponse par ligne*
- d'obtenir un prêt immobilier à usage non professionnel ? ..... • Oui .....  • Non .....
  - d'obtenir un autre crédit, pour effectuer des achats ou régler des dépenses ?.. • Oui .....  • Non .....
- ⑬ En ce qui concerne le budget de votre foyer, laquelle des propositions suivantes correspond le mieux à votre situation ? *1 seule réponse*
- nous sommes à l'aise .....
  - ça va, sauf en cas de dépense importante imprévue...
  - c'est juste, mais il faut faire attention .....
  - nous y arrivons difficilement .....
  - nous ne pouvons y arriver qu'en ayant des dettes.....
- ⑭ **Depuis 6 mois**, la situation financière de votre foyer s'est-elle : *1 seule réponse*
- nettement améliorée .....
  - un peu améliorée.....
  - stabilisée .....
  - un peu dégradée.....
  - nettement dégradée.....
- ⑮ Auprès de quelle(s) banque(s) sont versés les revenus de votre foyer (les vôtres et ceux des autres personnes de votre foyer) ? *Plusieurs réponses possibles*
- BNP Paribas.....
  - Banque Populaire.....
  - CIC .....
  - Caisse d'Épargne .....
  - Crédit Agricole .....
  - Crédit Mutuel.....
  - HSBC (CCF) .....
  - La Banque Postale (La Poste).....
  - LCL - Le Crédit Lyonnais .....
  - Société Générale .....
  - Autre banque (*précisez*) .....
-

## **ANNEXE 2**

### **Les taux de réponse à l'enquête réalisée par la SOFRES**



**Tableau : Les taux de réponse**

Vague de l'enquête	Panélistes consultés	Panélistes répondants	Taux de réponse
Echantillon Juin 1989	20 298	13 761	67.8 %
Echantillon Décembre 1989	20 580	12 742	61.9 %
Echantillon Novembre 1990	19 999	14 045	70.2 %
Echantillon Novembre 1991	20 019	15 580	77.8 %
Echantillon Novembre 1992	20 023	15 797	78.9 %
Echantillon Novembre 1993	10 035	8 041	80.1 %
Echantillon Novembre 1994	10 058	8 398	83.5 %
Echantillon Novembre 1995	10 042	8 184	81.5 %
Echantillon Novembre 1996	10 049	8 213	81.7 %
Echantillon Novembre 1997	10 062	8 083	80.3 %
Echantillon Novembre 1998	10 060	8 103	80.5%
Echantillon Novembre 1999	10 059	7 762	77.2 %
Echantillon Novembre 2000	12 021	8 747	72.8 %
Echantillon Novembre 2001	12 003	8 466	70.5 %
Echantillon Novembre 2002	12 060	8 419	69.8 %
Echantillon Novembre 2003	8 045	5 810	72.2 %
Echantillon Novembre 2004	12 009	8 410	70.0 %
Echantillon Novembre 2005	8 002	5 356	66.9 %
Echantillon Novembre 2006	12 005	8 034	66.9 %
Echantillon Novembre 2007	8 003	5 343	66.8 %

